

NOUVEAU LONGCHAMP LE GRAND DÉBAT

Dans son édition datée samedi 11 avril, "Paris-Turf" s'est positionné résolument en faveur d'un Nouveau Longchamp, investissement nécessaire pour répondre aux besoins de demain. Comme nous l'avions programmé, après avoir consulté les turfistes, nous donnons aujourd'hui la parole aux différents associations de propriétaires, d'entraîneurs, d'éleveurs et de jockeys. La question leur a clairement été posée : êtes-vous favorables à ce grand projet ? Si les réponses ne sont pas toutes tranchées, elles sont toutes argumentées...

CHRISTIANE HEAD-MAAREK
PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION
DES ENTRAÎNEURS DE GALOP

"Nécessaire pour amener un nouveau public"



Je suis personnellement tout à fait favorable au projet du Nouveau Long-

champ, seul capable de nous amener un nouveau public par une configuration plus adaptée. J'ai participé, sous la présidence d'Édouard de Rothschild, avec madame Anne Hidalgo, au projet, qui répondra aux besoins de demain : plus de facilités de travail pour les professionnels (davantage de boxes) et plus de confort et de visibilité pour le public. Il ne faut également pas oublier que l'hippodrome de Longchamp représente la vitrine des courses fran-



HERVÉ MORIN ASSOCIATION GÉNÉRATION GALOP

"Il nous faut une arène moderne et spectaculaire"

Le Galop français a besoin d'un nouveau Longchamp. En premier lieu, les infrastructures actuelles ne sont plus à la hauteur du rôle de vaisseau amiral que doit assumer cet hippodrome. Pour rajeunir l'image de notre

sport et accroître le rayonnement des courses françaises sur la scène internationale, il nous faut une arène moderne, spectaculaire sur le plan architectural et dotée d'une piste d'une qualité inégalée. En second lieu, Longchamp doit (re)devenir le lieu de détente et de socialisation favori de tous les Français - un cinquième de la population nationale,

fait-il le rappeler. Ses nouvelles infrastructures devront répondre aux attentes et aux modes de consommation du public d'aujourd'hui, mais aussi et surtout de celui que nous entendons séduire demain. Il faut que cet espace puisse devenir un lieu événementiel, un lieu qui attire les jeunes, les familles, les entreprises. Il doit bien entendu être

ouvert le soir et accueillir, en plus des courses, des concerts, des soirées, des séminaires, etc. Cela nécessitera notamment de nommer à sa tête un directeur qui soit un véritable chef d'entreprise, capable de gérer cet espace exceptionnel de façon dynamique et de proposer un "service client" de la plus haute qualité. L'enjeu est si déterminant pour le Galop

français qu'il mérite qu'on associe à la réflexion ceux qui seront les principaux acteurs et utilisateurs de ce lieu : les professionnels, les propriétaires, les parieurs, le PMU. Et une consultation de façade une fois les décisions prises ne suffit pas : c'est très en amont que celle-ci aurait dû intervenir, afin de permettre à chacun de s'approprier le projet. Concer-

nant le contexte économique, tout chef d'entreprise sait bien que c'est en temps de crise qu'il est le plus essentiel de savoir investir pour restaurer la croissance. En revanche, face aux déficits que connaît actuellement l'Institution, il me paraît essentiel de recourir à la dette afin d'éviter que cet investissement pour les générations futures ne pèse sur la trésorerie.

PATRICK FELLOUS PRÉSIDENT DU SYNDICAT NATIONAL DES PROPRIÉTAIRES

"Oui au Nouveau Longchamp en 2020"

Les présidents des associations de province qui forment le Syndicat National des Propriétaires et moi-même sommes arrivés à la même conclusion, et à l'unanimité : si le Nouveau Longchamp doit se faire, il faut le reporter pour que son aboutissement coïncide avec le plan PMU 2020. Le rappel à l'ordre des tutelles, la sauvegarde des allocations, qui doivent absolument être sanctuarisées, le manque d'information et de clarté du dossier, tel qu'il est conçu aujourd'hui, sont nos principaux arguments. Longchamp doit devenir le fer de lance d'une stratégie de reconquête du public dont le retentissement serait international. Pour le moment, le Nouveau Longchamp ne devrait, a priori, accueillir que 29 réunions par an, sans PSF, sans nocturne, puisque la municipalité a définitivement refusé cette option, et aucune transversalité vers les autres disciplines équestres n'est évoquée. Ad-



mettez que tout cela est un peu court. Nous souhaiterions que Longchamp ne soit pas qu'un hippodrome mais devienne une destination pour les visiteurs du monde entier. À ce sujet, le Syndicat prépare un dossier qui vise à installer sur ce site une véritable Cité du Cheval, un parc à thème vivant autour de cet animal fédérateur. Paris serait ainsi doté d'un nouveau monument susceptible de réconcilier les courses avec les Parisiens, de remplacer notre activité au cœur de la capitale d'un

bout à l'autre de l'année. Je reconnais que c'est un projet ambitieux, qu'il faut assimiler aux Grands Travaux du siècle dernier (Pyramide du Louvre, Opéra Bastille), mais il me semble qu'avec ce projet monument, le Galop trouvera plus facilement des partenaires et nos politiques, en vue des futurs Jeux Olympiques de 2024, ne pourraient qu'être enthousiasmés. Le Nouveau Longchamp ne doit pas se résumer à la construction de nouvelles tribunes. France Galop doit y construire notre avenir.

MATHIEU BOUTIN ASSOCIATION DES ENTRAÎNEURS-PROPRIÉTAIRES



"Il faut suspendre le projet"

Les coûts. La réserve de 73 M€ affectée au Nouveau Longchamp n'est pas suffisante pour conduire ce projet, même avec le renfort d'un sponsor. Le projet est irréaliste et a peu de chances de dégager des marges financières. Le département Marketing de France Galop n'a jusqu'alors pas atteint ses objectifs (abandon des Racing Séries). Le démarrage du projet Longchamp entraînera inéluctablement une baisse importante des allocations à horizon 2016 ou 2017, comme l'a indiqué la Tutelle. La qualité d'un bon dirigeant est de savoir renoncer temporairement à un projet qui mettrait en péril l'Institution. Messieurs les administrateurs de France Galop, vous allez avoir à décider le 23 avril 2015 d'engager l'avenir de la filière :

- Soit vous continuez dans la voie de l'autisme en vous entêtant sur ce projet au coût non maîtrisé. Vous porterez alors la responsabilité de plonger toute l'activité dans la tourmente en raison de l'inéluctable baisse des allocations.
- Soit, raisonnablement, vous le suspendez le temps d'avoir une meilleure visibilité des perspectives financières. Vous manifesterez ainsi votre volonté de protéger durablement tous les acteurs du Galop. Nous en appelons à votre sens des responsabilités.

HUBERT TASSIN PRÉSIDENT DES PP
"Décaler le projet pour ne pas injurier l'avenir"

Longchamp est la vitrine des courses plates françaises, de l'excellence de notre élevage, de notre entraînement, de la monte de nos jockeys, comme Auteuil est le temple de l'obstacle. Lui conserver son statut exemplaire salué et envié dans le monde, construire son avenir à partir de sa grande classe pour tout dire,

c'est évidemment un objectif pour tous les acteurs du Galop, quelle que soit la taille de leur effectif ou leur localisation. Tout est dit dans ce constat partagé : il ne peut être question de sacrifier le prestige, de se résigner en quelque sorte à une "vitrine au rabais". Hors, France Galop - qui n'est pas Paris Galop comme le répétait en boucle Jean-Luc Lagardère -, présente à l'heure qu'il est un net déséquilibre financier. Mobiliser la plus grande partie de la trésorerie commune du Galop pour Longchamp, ce serait se priver des marges de manœuvre indispensables pour le seul investissement rentable, celui dans les paris hippiques et la clientèle des joueurs : gamme des produits et marketing, réseau de points de vente, développement international... Enfin, les budgets sont contraints



par la priorité des priorités, les allocations, prix et primes qui font tourner la machine. Prendre le risque d'une baisse de ces allocations, ce serait celui d'engager toute la filière dans une spirale de récession destructrice. Si Longchamp était finalement une belle voiture - pour employer une image - quelle utilité aurait-elle sans essence pour la faire rouler ? Les allocations sont la première donnée de l'équation. Plutôt que prendre des risques et plutôt que de se résigner à une vitrine tout-béton et au rabais (même si Ascot est une référence discutée, n'oublions pas que sa reconstruction aura finalement coûté il y a 10 ans plus de 300 millions d'euros), la sagesse dicte un décalage dans le temps des travaux de Longchamp. Les parieurs et les acteurs des courses sont définitivement la priorité.

